

Dicastères des travaux publics et des bâtiments

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Introduction

Dès l'automne 2008, des contacts ont été pris avec l'ensemble des collaborateurs de la voirie et de la conciergerie afin d'arriver au 1^{er} janvier 2009 avec une organisation des deux dicastères suffisamment aboutie pour permettre ce passage à la nouvelle commune dans de bonnes conditions, que ce soit au niveau de la population ou au niveau du personnel communal amené à travailler dans cette nouvelle structure.

Dès le début de l'année 2009, il a fallu reprendre la gestion des différents chantiers entrepris par les anciennes communes, notamment la gestion de nombreuses soumissions déjà attribuées, que ce soit au niveau des travaux publics ou des bâtiments

En parallèle, un travail important de mise en place d'une organisation plus structurée et plus fine des deux services a été fourni et ceci grâce aux connaissances du terrain apportées par chaque collaborateur. Ainsi, une nouvelle répartition des missions entre la conciergerie et les travaux publics a été redéfinie. En effet, il est apparu que certains cantonniers effectuaient des missions de conciergerie et vice-versa.

Dans le secteur de la conciergerie cette transition a été relativement aisée du fait que les structures en place ne demandaient pas une grande modification dans la pratique de tous les jours. Deux secteurs ont été créés, soit le Haut-Vallon, qui comprend les villages de Boveresse, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice et Les Bayards et le Bas-Vallon, qui comprend les villages de Môtiers, Couvet, Travers et Noiraigue.

Un chef-concierge a été nommé à la tête de chaque secteur. Ces deux personnes sont complémentaires et interchangeable en cas de besoin et sont en charge du personnel dépendant de leur zone respective.

Il n'en a pas été de même pour le service des travaux publics où la transition est arrivée durant une période difficile nécessitant un engagement du personnel intense du fait de l'hiver rigoureux.

L'organisation de la voirie a débuté par la nomination d'un voyer, responsable de l'organisation technique du service et d'un adjoint, en charge de l'organisation sur le terrain.

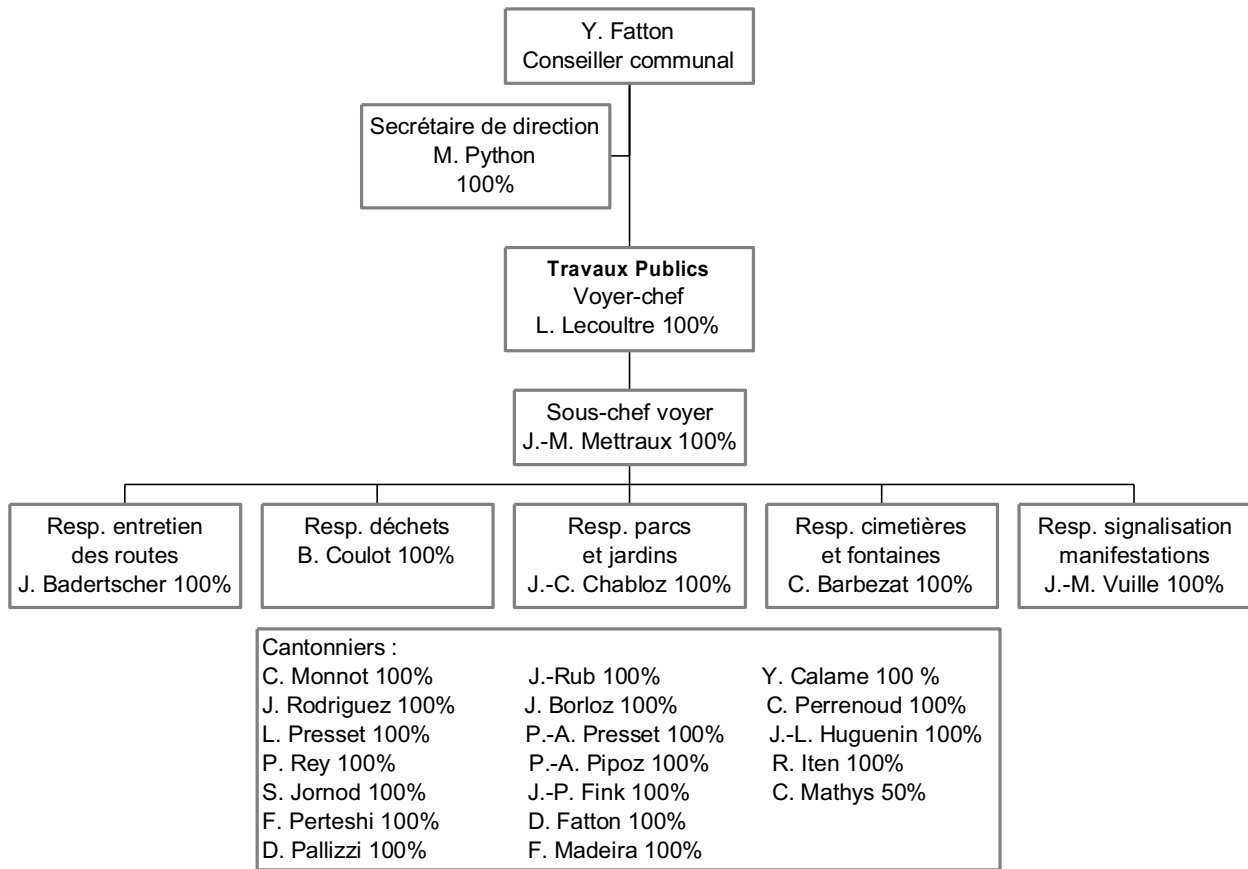
Dans une deuxième phase, soit dès le 1^{er} mars 2009, le regroupement de l'ensemble du personnel de la voirie sur le site de Fleurier a été opéré afin de permettre de gérer les forces à disposition de façon optimale. Ce regroupement devait non seulement permettre d'offrir les mêmes prestations dans chaque village, mais également de former une seule entité, avec des collaborateurs travaillant en équipe et non plus de façon individuelle, tout en gardant à l'esprit la nécessité de ne pas créer de nouveaux besoins, mais bien d'adapter nos prestations, sans faire de sur-qualité.

Ainsi, cinq secteurs d'activités avec des missions bien précises ont été constitués, soit :

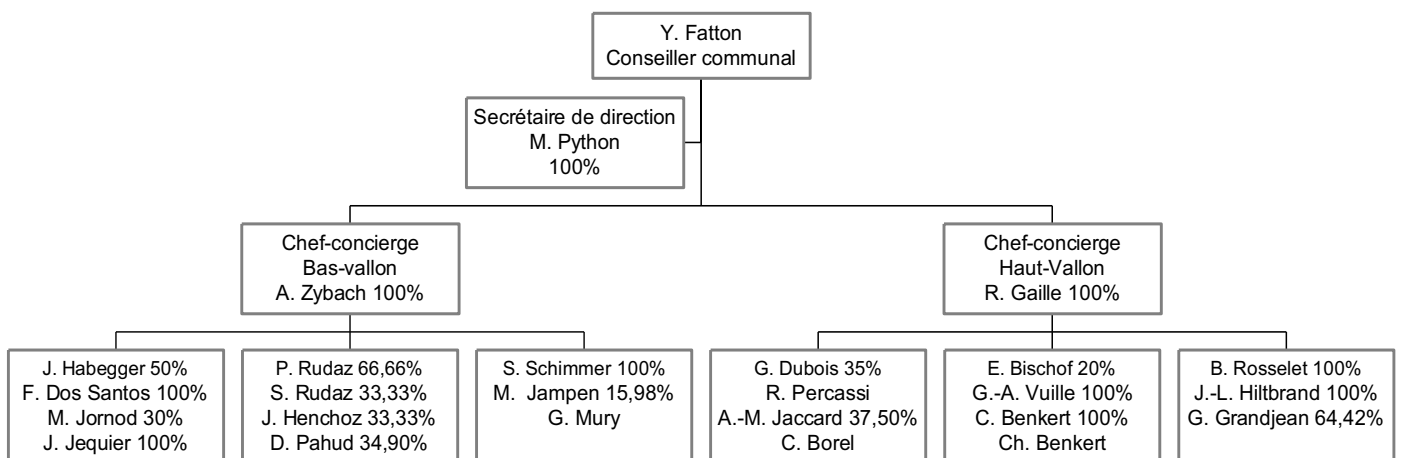
- Entretien des routes
- Entretien des parcs et promenades
- Entretien des cimetières et fontaines
- Gestion des déchets
- Signalisation et manifestations

1.2 Organigrammes

Travaux publics



Bâtiments



2. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES BÂTIMENTS

2.1 Rôle et fonction des services

2.1.1 Le service des travaux publics (DTP) est actif dans les domaines suivants :

- Entretien et gestion générale de l'ensemble du réseau routier communal, soit 300 km;
- Entretien des égouts (eaux claires et eaux usées);
- Entretien des stations de relevage des eaux usées;
- Entretien des jardins publics;
- Entretien des parcs et promenades;
- Entretien des terrains de sport et de football;
- Entretien des cimetières, Colombarium, fosses du Souvenir;
- Creusage des tombes (inhumations, incinérations);
- Entretien des fontaines;
- Ramassage de l'ensemble des déchets;
- Gestion des caninettes et WC publics;
- Entretien et gestion de la signalisation verticale et horizontale;
- Gestion des manifestations (signalisation mobile, nettoyages, déchets et emplacements);
- Contrôle et entretien hivernal des hydrants;
- Gestion de l'éclairage public;
- Entretien des buttes des stands de tir;
- Pose et dépose des jalons et pare-neige;
- Service de piquet hivernal;
- Déneigement, salage et évacuation de la neige;
- Montage et démontage des sapins de Noël;
- Gestion des cartes journalières CFF.

2.1.2 Le service des bâtiments (DBAT) est actif dans les domaines suivants :

- gestion complète de 25 immeubles du patrimoine financier;
- gestion complète de 105 immeubles du patrimoine administratif;
- gestion et suivi de 51 baux à loyer ;
- entretien et nettoyages des bâtiments;
- organisation et suivi des chantiers;
- étude et analyse énergétique des bâtiments;

La direction des deux services est localisée à Fleurier, rue des Moulins 28. Au niveau administratif, le secrétariat est composé d'une secrétaire de direction uniquement et a également assumé le guichet décentralisé de Boveresse durant l'année, à raison d'un demi-jour par semaine.

2.2 Commissions

Si pour 2009, aucune commission n'a été nommée pour les deux dicastères, la situation a été revue au début 2010 avec la création de la commission des travaux publics et la commission des bâtiments.

Le chef du dicastère a été nommé vice-président de la Commission régionale des transports (CRT), commission assurant un lien entre l'Etat et les communes et préoccupant de la problématique des transports publics de notre région. De plus, une commission de mobilité traitant des problèmes de mobilité au sein même de la région a été créée à l'interne de la CRT.

Au niveau de l'offre en transports publics pour notre région, de fortes pressions du canton sont exercées sur les différentes CRT pour diminuer les prestations. Il va de soi que nous ne sommes pas favorables à ces diminutions, car elles vont à contre-courant du contrat région qui prévoyait le renforcement des liaisons avec le Val-de-Travers.

Le chef du dicastère est également membre de la commission technique du réseau des villes de l'arc jurassien, dont la commune est membre (RVAJ). Cette commission a été active durant l'année 2009 à travailler sur les bâtiments publics. Dans ce cadre-là, le Conseil communal a signé une charte concernant six points importants, soit : l'historique de consommation des bâtiments, création d'une étiquette énergétique, programme d'assainissement énergétique, Standard Bâtiment 08, formation des gestionnaires et communication.

2.3 Activité 2009

2.3.1 Travaux publics

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation des travaux publics, la direction a réuni dans un premier temps plusieurs fois les anciens responsables des villages, puis dans une deuxième phase les chefs d'équipes nommés afin d'impliquer le personnel dans la mise en place de cette nouvelle organisation et de ne pas perdre les connaissances propres à chaque ancien village. De plus, il a fallu procéder à une harmonisation des horaires de travail, ainsi qu'à la mise à niveau de l'équipement vestimentaire selon les normes de sécurité en vigueur et ceci depuis le 1^{er} avril 2009.

Des inventaires et un tri complet du matériel et des véhicules à disposition dans les anciennes communes ont été entrepris. Lors de cet exercice, il est apparu qu'une remise à jour du matériel et des véhicules s'imposait, car par manque de moyens ou en vue de la nouvelle organisation, cette mise à jour avait été reportée par certaines des anciennes communes.

Sur le terrain et durant la période du 1^{er} avril 2009 au 31 décembre 2009, les heures effectuées par le personnel de voirie se répartissent comme suit :

Entretien des routes	5'834	heures
Parcs et promenades	4'780	heures
Gestion des déchets	8'195	heures
Signalisation, manifestation	1'950	heures
Cimetières et fontaines	3'023	heures
Service hivernal	3'477	heures
Chantiers	1'994	heures
Administratif	1'500	heures
Divers, garage, entretien matériel	1'900	heures
Total des heures effectuées	32'653	heures

Dans ce total, 1'600 heures ont été effectuées par deux personnes placées par le service social.

Dans certains domaines d'activités, les prestations fournies ont été diminuées, du fait du nombre important d'heures supplémentaires à reprendre avant la nouvelle saison hivernale.

En effet, Val-de-Travers a repris le solde des heures supplémentaires des collaborateurs des anciennes communes. Pour la voirie, le nombre d'heures supplémentaires au 31 mars 2009 se montait à 1'992, dont 1'227 effectuées avant le 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, ce solde étant de 860 heures. Ainsi, 1'132 heures ont pu être reprises durant l'année.

De plus, le dernier trimestre de l'année a été important pour l'organisation des déchets, étant donné que le personnel communal compétent pour le ramassage des déchets incombait à notre dicastère. Ainsi, plusieurs séances conjointes avec le DUDD ont dû être organisées.

A noter encore que la direction du DTP se réunit à raison d'une à deux fois par mois afin d'aborder les problèmes courants du dicastère et préparer les dossiers inhérents au bon fonctionnement du service.

2.3.2 Bâtiments

Là aussi, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation, plusieurs séances ont été organisées avec les chefs-concierges Haut et Bas-Vallon. Ainsi, il est rapidement apparu que pour des raisons d'économies d'échelle, un économat central était indispensable. Celui-ci a été créé pour l'ensemble des concierges communaux, y compris le Centre sportif et le Collège régional.

Si les concierges peuvent gérer les problèmes courants intervenant sur les bâtiments du patrimoine administratif et les remonter au chef du dicastère, il n'en est pas de même pour les objets du patrimoine financier, gérés exclusivement par la direction.

Un inventaire des contrats d'entretien en vigueur sur chaque immeuble a été entrepris et certains ont pu être regroupés par souci d'économies, notamment les contrats d'entretien des installations de chauffage, ainsi que les contrats d'entretien pour les horloges et cloches des temples.

Enfin, au niveau énergétique, des statistiques ont été établies pour la consommation des bâtiments principaux du patrimoine administratif et la pose d'étiquettes énergétiques sur 4 bâtiments, dans le cadre de la campagne Display menée par le RVAJ.

S'agissant des statistiques, nous pouvons préciser que les heures effectuées par le personnel de conciergerie se répartissent comme suit :

Ecoles	11'432	heures
Locaux administratifs	3'457	heures
Halles de gymnastique	2'399	heures
Salles de spectacles	2'878	heures
Patinoire	2'820	heures
Crèches	929	heures
Temples	889	heures
Bâtiments divers	340	heures
Hangars service du feu et PC	295	heures
Tâches administratives	1'368	heures
Total des heures effectuées	26'807	heures

Sur ce total, 4'420 heures ont été effectuées par du personnel placé par l'aide social ou par le programme de réinsertion.

Au niveau des heures supplémentaires du personnel de conciergerie, un solde de 375 heures effectuées en 2008 ont été reportées au 1^{er} janvier 2009. Au 31 décembre 2009, le solde se monte à 814 heures.

Des séances de direction ont lieu toutes les deux semaines afin de résoudre les problèmes en cours et de préparer les dossiers inhérents au bon fonctionnement du service.

Enfin, s'agissant des immeubles du patrimoine financier, le montant total des entrées financières se monte à près de CHF 290'000.--, alors que les frais inhérents à ces mêmes immeubles sont de CHF 265'000.--. Le bénéfice net de CHF 25'000.-- est moins élevé que prévu lors de l'élaboration du budget 2009 qui prévoyait un montant de CHF 43'400.-- en raison de travaux d'amélioration et de remise en état représentant CHF 71'000.--.

2.4 Effectif du personnel

Au 1^{er} janvier 2009, le DTP et le DBAT comprenaient une dotation totale de 42.2 EPT répartie comme suit :

Chef des dicastères	1 EPT
Secrétaire de direction	1 EPT
Voyer	1 EPT
Adjoint au voyer	1 EPT
Cantonniers	25 EPT
Chefs concierges	2 EPT
Concierges	11.2 EPT

Au niveau de la conciergerie, trois personnes sont rétribuées à l'heure et ne font pas partir des EPT ci-dessus.

Il faut relever que la voirie a pu compter durant toute l'année sur l'apport de deux personnes à temps complet placées par l'aide sociale et que la conciergerie a également pu bénéficier de six personnes placées par l'aide social ou le programme de réinsertion.

Au 1^{er} mars 2009 un employé des travaux publics a été affecté au service des eaux et un autre collaborateur a dû réduire son taux d'activité à 50% pour des raisons médicales.

Ainsi, au 31 décembre 2009, le DTP et le DBAT comprend une dotation totale de 40.7 EPT.

Il est à noter que pour des questions d'organisation, les concierges du Collège régional, ainsi que ceux du Centre sportif sont encore sous la responsabilité du dicastère de l'enseignement, culture, loisirs et sports et non pas sous celle du DBAT.

2.5 Projets importants réalisés ou initiés en 2009

En préambule, il faut préciser que pour les deux services, un cahier des charges de chaque collaborateur a été établi par la direction des dicastères.

2.5.1 Travaux publics

Au niveau des chantiers, les plus importants ont été :

- réalisation de la liaison de mobilité douce entre Môtiers et Boveresse ;
- PGEE de la rue Sandoz à Travers ;
- extension de la route d'accès à la zone industrielle de Buttes ;
- goudronnage de la ruelle Pierre-Boulangier à Buttes ;
- réfection du Chemin des Pins à Couvet ;
- bétonnage du chemin des Prises à Couvet ;
- réfection du chemin des Nasieux à Couvet ;
- réfection du chemin de Rosière à Noiraigue ;
- réfection du chemin d'accès à la Place Jeannin ;
- démolition de la passerelle du Furcil à Noiraigue ;
- réfection d'une partie de la route du Chapeau de Napoléon ;
- finition des travaux d'installation du jardin public de Saint-Sulpice ;
- réfection du mûr du cimetière de Saint-Sulpice ;
- étude et préparation du dossier relatif à la mise à jour de l'éclairage public de Buttes et des Bayards.

2.5.2 Bâtiments

Les principaux chantiers du service des Bâtiments ont été les suivants :

- transformation de l'immeuble de la rue du Grenier 2;
- construction de vestiaires au terrain de football des Sugits;
- changement des fenêtres du Nouveau Collège de Couvet;
- rénovation d'un appartement à Travers (peinture, chapes, carrelage, parquets);
- contrôle et remise en état des neuf clochers;
- réfection des vestiaires/douches de la halle de gym de Couvet;
- pose d'une couverture sur le toit plat de l'annexe à la halle de gym de Couvet;
- installation d'un système de détection incendie au collège de Travers;
- rénovation des WC garçons au collège de Noiraigue;
- réfection de la loge de Bramafan à Buttes;
- réfection de la citerne, changement d'une fenêtre et d'une porte aux Oeillons;
- création d'une cuisine au collège de Buttes;
- adaptation des classes pour deux niveaux à Buttes et aux Bayards;
- réfection des locaux de chauffage au Collège de l'école enfantine de Fleurier;
- réfection d'un appartement à Buttes (peinture);
- réfection d'une salle de classe à Boveresse;
- installation et câblage des bureaux administratifs du DTP et DBAT;
- remplacement des échangeurs de chauffages au Collège et bureau communal des Bayards;
- pose des capteurs solaires et remplacement de fenêtres aux Marronniers à Môtiers;
- pose de portes automatiques à la sortie est du Collège secondaire à Fleurier;
- réfection de trois parquets au collège préprofessionnel à Fleurier;
- remplacement de la clôture de l'ancienne laiterie à Boveresse;


- remise en conformité des installations électriques du CVT, du Lycée, de la vieille halle de gym à Fleurier, de l'ancienne laiterie à Boveresse et de la partie locative du collège de Boveresse;
- réparation des joints du canal d'évacuation des eaux du bassin de la piscine du Centre sportif;
- visite de l'ensemble des bâtiments communaux en vue de recueillir les données utiles à l'établissement d'un inventaire pour les assurances immobilières, ainsi que la création ultérieure d'une fiche technique par bâtiment;
- préparation des dossiers relatifs à la réaffectation des immeubles Collège 2 et 3 à Couvet;
- initiation de l'expertise des bâtiments abritant les anciens bureaux communaux des Bayards et Buttes.

2.6 Etat de situation à la fin du premier exercice

Le bilan de l'année 2009 est très positif. En effet, même si certaines périodes ont été plus difficiles à surmonter, l'entier du personnel des deux dicastères s'est investi à 150 % pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées.

Tou:efois, le travail n'est pas terminé, il faudra encore améliorer les processus afin de satisfaire aux besoins économiques et structurels de cette nouvelle commune.

DICASTERES DES TRAVAUX PUBLICS ET DES
BATIMENTS
LE CONSEILLER COMMUNAL



Yves Fatton